ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 31401

Texte de la question

M. Olivier Faure attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les problèmes de financement que rencontrent de nombreuses associations. Les structures associatives font régulièrement face à des difficultés de trésorerie notamment en raison des retards de versement d'aides en provenance de l'État et du Fonds européen de développement régional (FEDER). Afin de mettre en œuvre leur projet, les associations ont besoin d'investir et de financer leur activité et leur développement. Elles éprouvent cependant de grandes difficultés à accéder au crédit bancaire du fait de la spécificité de leur modèle économique. Les marges d'autofinancement et les capacités de remboursement limitées des associations dissuadent les banques classiques d'investir auprès d'elles. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend adopter afin de ne pas affecter le développement d'associations porteuses d'emplois et maintenir les services indispensables à nos concitoyens.

Données clés

Auteur : M. Olivier Faure
Circonscription : Seine-et-Marne (11e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31401
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 juillet 2013, page 7081